

#25

Jan. 24

# > îliens

Le magazine de la Communauté de communes de l'île de Ré

## PRÉSERVER NOTRE ÎLE

Un plan de lutte contre  
l'érosion – p.19

## DANS L'ACTU

Budget participatif :  
vous avez voté pour  
économiser l'eau – p.4

## À LA LOUPE

À Ars-en-Ré, retour sur  
200 ans d'histoire du  
Quai de la criée – p.13



LE DOSSIER À 180°

# 1993 > 2023 30 ans d'engagement pour l'île de Ré

>• p.9-12: un dossier spécial sur les grands projets de la Communauté de communes depuis sa création, en décembre 1993.

## LE RÉCAP'



10 OCTOBRE



10 > 12 OCTOBRE

Chaque mardi matin, des ateliers de remise en forme sont proposés. Rdv début janvier pour cinq séances à St-Clément-des-Baleines.

Plusieurs événements ont été organisés lors des Journées de sensibilisation aux risques littoraux.



18 > 26 NOVEMBRE



21 NOVEMBRE

Ateliers, spectacles, stands de sensibilisation au supermarché... Place à la Semaine européenne de la réduction des déchets.

Une maison d'assistantes maternelles a été inaugurée à Saint-Martin-de-Ré.



24 NOVEMBRE

Stéphane Guillon, Fabrice Drouelle... De nombreux artistes se sont succédé sur la scène de La Maline, comme la Cie Sine Qua Non Art.

Publication de la Communauté de communes de l'île de Ré  
Directeur de la publication : Lionel Quillet  
Comité de rédaction : service communication, direction générale des services

Crédits photos : Communauté de communes de l'île de Ré, Pascal Gely Hans Lucas, Collection Héraudeau, Yann Werdefroy, Mathieu Vouzelaud, Romain Marie.



Conception et mise en page : service communication  
Imprimé sur papier recyclé par l'Imprimerie Rochelaise,  
rue du Pont des Salines, BP197, 17006 La Rochelle

Communauté de communes de l'île de Ré  
3 rue du Père Ignace – CS 28001  
17410 Saint-Martin-de-Ré  
05 46 09 00 97 ► accueil@cc-iledere.fr  
www.cdiledere.fr



## SOMMAIRE

p 4 • **Dans l'actu**  
Retour sur le 1<sup>er</sup> budget participatif de la Communauté de communes

p 5 • **Bonjour... Brigitte**  
Membre du Comité consultatif citoyen, elle explique les coulisses du budget participatif

p 6 • **Au quotidien**  
Tour d'horizon des dernières actus

p 8 • **Initiatives**  
« Le bocal », l'asso qui aide les parents à sortir la tête de l'eau

p 9 • **Le dossier à 180°**  
La CdC fête ses 30 ans : l'heure du bilan !

p 13 • **À la loupe**  
À Ars-en-Ré, retour sur 200 ans d'histoire du Quai de la criée

p 14 • **Agenda**  
Nos événements en un coup d'œil

p 16 • **L'info des communes**  
L'actu des villages passée en revue

p 18 • **Préserver notre île**  
Recul du trait de côte : un « plan érosion » est en route

p 20 • **De vous à nous**  
À vos côtés au quotidien, sur l'île et en ligne

p 23 • **Tribune politique**



### Lionel Quillet

Président de la Communauté de communes de l'île de Ré  
Maire de Loix

## Édito

Chères Rétaises, Chers Rétais,

Depuis sa création en 1993, la Communauté de communes a pris successivement des compétences que les communes ne pouvaient plus ou ne peuvent pas exercer seules : le ramassage et le traitement des ordures ménagères, la protection du littoral, les pistes cyclables, les grands programmes de logements sociaux ou encore des équipements culturels et sportifs structurants comme La Maline et Aquare.

**En 30 ans, la Communauté de communes a montré sa capacité à conduire une politique ambitieuse** et à mener des actions efficaces pour répondre à trois objectifs majeurs : le maintien de la vie permanente, la protection de l'environnement et l'aménagement durable de notre territoire insulaire. Et elle l'a fait sans **aucune augmentation d'impôts depuis 15 ans et tout en ayant investi plus de 90 millions d'euros au service des Rétais depuis 2008**. Tout cela a été possible grâce à des prises de positions, fortes parfois, à un travail partenarial et à un dialogue constructif avec les communes, les acteurs économiques, sociaux et associatifs.

À l'aube de cette nouvelle année 2024, je tiens à vous présenter **mes vœux les plus chaleureux**. Qu'elle vous garde en bonne santé et qu'elle soit placée pour nous collectivement sous les signes de la paix retrouvée partout dans le monde, de la bienveillance, de la tolérance et de l'enthousiasme. Pour notre île, je forme le vœu que chacun puisse y vivre paisiblement et s'y épanouir. Nous aurons des **décisions importantes à prendre dans les prochains mois, en particulier concernant la régulation de la location saisonnière**. Il en va de l'avenir même de notre île.

Je vous donne **rendez-vous le jeudi 18 janvier 2024 à partir de 18h30 à la salle polyvalente du Bois-Plage-en-Ré** pour une double fête : les vœux de la Communauté de communes et l'anniversaire de ses 30 ans. Venez-y en famille, entre amis car nous avons imaginé cette soirée comme une fête de l'île de Ré !



1

340 votes

« Mollo sur l'eau »

## Budget participatif: allons-y « mollo sur l'eau »

Du 25 octobre au 30 novembre 2023, les habitants de l'île de Ré ont voté pour leurs trois projets préférés parmi dix propositions imaginées par le Comité consultatif citoyen. La distribution d'un kit pour économiser l'eau potable est arrivée en tête.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières... Au cours du premier semestre 2024, les habitants de l'île de Ré devraient recevoir dans leur boîte aux lettres un kit composé d'un mousseur à fixer sur le robinet et d'un joint régulateur pour la douche.

Des gadgets en apparence dérisoires, et pourtant... Leur utilisation permet de réduire d'environ 20% sa consommation d'eau potable. À titre d'exemple, en 2022, 2,5 millions dem<sup>3</sup> ont été consommés sur l'île de Ré. En équipant chaque foyer de ce kit, 500 000 m<sup>3</sup> d'eau potable auraient pu être économisés cette année-là. Soit l'équivalent de 200 piscines olympiques.

### 20% d'économie d'eau potable

Bonne pour le porte-monnaie, cette opération, appelée « Mollo sur l'eau », permet surtout de préserver les ressources en eau. Un enjeu « capital » selon Jérôme Dyvrande, chargé de mission « développement durable » à la Communauté de communes. « *L'eau que nous consommons provient du continent et notre territoire, compte tenu de sa fréquentation touristique, est soumis à des pics de consommation durant l'été. Préserver les ressources*

est primordial », avance-t-il. Surtout dans le contexte actuel, marqué par des sécheresses de plus en plus précoces et nombreuses.

### Une idée du Comité consultatif citoyen

Cette opération s'inscrit dans le cadre du budget participatif de la Communauté de communes de l'île de Ré et a été proposée par les membres du Comité consultatif citoyen.

Réunis à plusieurs reprises en 2023, ces derniers ont imaginé des actions à réaliser avec un budget maximum de 40 000 €.

Après une étude de leur faisabilité, notamment au regard des compétences exercées par la CdC, une liste de dix projets a été présentée à tous les Rétais. Du 25 octobre au 30 novembre, chacun pouvait voter pour ses trois projets préférés. Plus de 560 votes ont été comptabilisés.

2

196 votes



Un pass culture pour les jeunes

3

193 votes



Un livret pédagogique « Les dunes pour les (presque) nuls »

## À savoir

Le Comité consultatif citoyen est associé aux projets structurants de la Communauté de communes. Il est composé, entre autres, de 25 habitants tirés au sort (qui s'étaient préalablement portés candidats). Créé en 2020, ses membres ont été renouvelés en février 2023 pour un deuxième mandat (2023-2024).

## Le Comité citoyen, un premier pas vers l'engagement

Membre du Comité consultatif citoyen, Brigitte Vaudel a participé à l'élaboration des dix projets du budget participatif. Portrait d'une habitante qui se découvre un vrai sens de l'engagement.

Comme la plupart des votants au budget participatif, Brigitte Vaudel a fait de la distribution de mousseurs sa priorité. « J'avais aussi voté pour l'installation de stations de réparation de vélos sur les pistes et pour la distribution de kits d'achat en vrac », précise-t-elle.

Les dix projets soumis au vote des Rétais en fin d'année 2023, cette habitante de Rivedoux-Plage les connaît bien puisqu'elle fait partie des 25 membres du Comité consultatif citoyen chargés de leur élaboration. « Nous avons réfléchi à des mesures concrètes et qui touchent toutes les tranches d'âge », résume-t-elle.

La distribution de mousseurs, qui devrait intervenir au cours du premier semestre 2024, aura un effet tangible sur notre consommation d'eau potable (lire ci-contre).

« Si nous faisons tous un geste pour l'environnement, notre impact sera positif. Je crois à l'effet colibri », affirme la Rivedousaise qui, par

son implication au sein du Comité consultatif citoyen, a développé un vrai « sens de l'engagement. »

### Deux mandats à son actif

Rochelaise d'origine, Brigitte Vaudel s'est installée sur Ré en 2020. Pour se « reconnecter à l'actualité du territoire », elle postule au premier Comité consultatif citoyen (CCC) et est tirée au sort en 2020.

Cette première expérience, jugée « intéressante », lui a donné l'envie de continuer l'aventure au moment du renouvellement du CCC, fin 2022. Par chance, elle est à nouveau tirée au sort, en février 2023.

### « Je crois à l'effet colibri »

Au cours de ce deuxième mandat, elle participe aux ateliers de travail dans le cadre du budget participatif de la Communauté de communes. « 40 000 €, c'est une petite somme, mais c'est un bon début, apprécie-t-elle. Les échanges ont été bienveillants. La CdC a montré du respect pour notre travail et a fait preuve de pédagogie. »

La pédagogie, justement, est nécessaire pour mener à bien un tel projet. « De l'extérieur, nous pensons que tout est facile, avance-t-elle. De l'intérieur, nous saisissons les contraintes juridiques et administratives auxquelles les élus sont confrontés. »

Par exemple, dans le cadre de ce budget participatif, il était important d'imaginer des actions « qui relèvent des compétences de la Communauté de communes », explique Brigitte Vaudel. Sinon, elle ne peut pas les réaliser. C'est la règle du jeu.

Alors que le CCC entame la dernière année de son mandat, la Rivedousaise pense qu'elle ne poursuivra pas l'aventure si l'occasion se représentait. « Il faut laisser la place à d'autres personnes et se consacrer à d'autres engagements ». En effet, depuis avril 2022, elle a rejoint les rangs de l'association Ré Avenir.

➤ + d'infos sur le CCC sur [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr)  
Rubrique « Ma Communauté de communes »

## En bref



### Des ateliers collectifs pour lutter contre la fracture numérique

À partir de ce début d'année 2024, Martine Kientz, conseillère numérique de la Communauté de communes, propose des ateliers collectifs (6 personnes maximum).

Ces ateliers, gratuits et sur inscription, portent sur la prise en main du matériel informatique et sur la réalisation de démarches administratives en ligne. Ils se dérouleront du 24 janvier au 26 juin à Ars-en-Ré, au Clos des brises marines.

Un accompagnement individuel est aussi proposé, sur rendez-vous.

➤ **Retrouvez le programme complet** sur [www.cdcliedere.fr](http://www.cdcliedere.fr) Rubrique « Agenda ». Le format papier est consultable au siège de la Communauté de communes et dans les dix mairies.

➤ **+ d'infos et rendez-vous**, contactez Martine au 06 77 57 54 21



### Rénovation énergétique : par quoi commencer ?

Chaque deuxième jeudi du mois, à Saint-Martin-de-Ré, un service de conseil gratuit est à votre disposition. Remplacement d'une chaudière, travaux d'isolation, aides financières possibles...

Trouvez toutes les réponses à vos questions !

➤ **+ d'infos et rendez-vous**, appelez au 05.49.08.24.24 ou écrivez à [contact@crer.info](mailto:contact@crer.info)



### Employeurs et travailleurs saisonniers ont rendez-vous

Le forum du recrutement saisonnier se déroulera le 22 février 2024 sur l'île de Ré. Cet événement est « important pour les professionnels de l'île en prévision de la saison estivale », expose Alain Pochon, vice-président délégué à l'économie. Il donnera un aperçu des nombreux postes à pourvoir dans les domaines de l'hôtellerie et la restauration, entre autres. »

➤ **Les modalités de participation, les horaires et le lieu** seront prochainement indiqués sur [www.cdcliedere.fr](http://www.cdcliedere.fr), rubrique « Économie, emploi, tourisme, taxe de séjour ».

La crèche d'Ars-en-Ré s'est équipée de deux vélos-cargos.



## Quand les crèches se mettent au vert

À Ars-en-Ré, La Couarde-sur-Mer et Rivedoux-Plage, les crèches sont engagées dans une démarche de développement durable. Tour d'horizon des actions en cours.

Afin d'obtenir le label « Écolo crèche », les trois crèches de la Communauté de communes (CdC) poursuivent leurs efforts en matière de transition écologique.

À Ars-en-Ré, la crèche les Salicornes, située le long de la route départementale à l'extérieur du village, a fait l'acquisition de deux vélos-cargos. L'objectif ? Effectuer, sans rejet de CO<sub>2</sub>, des sorties au grand air en direction des marais, par exemple, et éduquer les tout-petits aux mobilités douces.

« Dans tous nos équipements, les professionnelles attachent une grande importance aux activités en extérieur et intègrent les parents aux projets », précise d'ailleurs Émilie Bradu, responsable du service « petite enfance » de la Communauté de communes.

Cela se vérifie aux Hippocampes, à La Couarde-sur-Mer, où parents et enfants bénéficient d'un petit potager. Les enfants ont pris l'habitude de jouer en extérieur et d'utiliser des éléments

naturels (branches, feuilles...) pour réaliser des activités créatives. En intérieur, comme dans les autres crèches, l'utilisation de produits d'entretien « Écocert », respectueux de l'environnement et de la santé des enfants, est entrée dans les habitudes depuis plusieurs années.

### À Rivedoux-Plage, la cour végétalisée

Plus au sud, à Rivedoux-Plage, ces activités de plein air vont être facilitées par les travaux de la cour extérieure.

**« Les professionnelles attachent une grande importance aux activités en extérieur »**

Exit le béton, place à un espace entièrement végétalisé où trois arbres avec nichoirs sont plantés. « Cela va permettre d'atténuer les îlots de chaleur pour gagner en confort l'été tout en favorisant la perméabilité des sols », développe Denis Fradin, responsable du service « bâtiments et grands travaux » de la Communauté de communes.

Aussi, un parcours pédagogique avec via ferrata ainsi qu'un chemin sensoriel (avec des éléments en bois, du sable, etc) sont créés.

### Bientôt le label « Écolo crèche » ?

Dans la continuité des efforts fournis par ses trois crèches, la CdC vise l'obtention du label « Écolo crèche », le premier label du développement durable et de la petite enfance en France.

Créé par l'association Labelvie, à laquelle la CdC est adhérente, celui-ci « est reconnu par l'État et témoigne d'une qualité de service », développe Danièle Pétiniaud-Gros, vice-présidente déléguée à la petite-enfance. C'est la reconnaissance d'un engagement à la fois environnemental et social, poursuit l'élue. L'idée est d'être le plus vertueux possible et de pérenniser cet engagement en sensibilisant parents et enfants au développement durable. »

Pour obtenir ce label, l'engagement de la CdC et les actions menées par les professionnelles des crèches seront évalués par l'association Labelvie en 2024.



## « Le Bocal » aide les parents à sortir la tête de l'eau

Depuis un an, l'association « Le Bocal – agitateur de lien social » se démène pour permettre aux parents d'entretenir une vie sociale. Rencontre avec ses fondatrices, Maroussia Michaut et Jeanne Nicod.

Peur de gêner d'autres clients, lieu inadapté à l'accueil d'enfants en bas âge... Pour les jeunes adultes, les sorties au restaurant ou au musée sont parfois plus rares après l'arrivée d'un nouveau-né.

Face à ce constat, Maroussia Michaut et Jeanne Nicod ont créé leur association en janvier 2023. Appelée « Le Bocal – agitateur de lien social », elle a pour objectif de réduire la charge mentale des parents et de favoriser leur vie sociale.

Pour y parvenir, l'association organise de nombreux événements : ateliers musicaux, séances de yoga parent-enfant... À terme, elle espère obtenir un local doté « d'un espace de jeu pour les petits et d'un café pour les parents, expliquent-elles. L'idée est de créer un lieu de vie associatif incluant une recyclerie et proposant de nombreuses activités pour toutes les générations. »

Cet objectif final, Jeanne et Maroussia l'ont touché du doigt l'été dernier en

investissant de manière temporaire la cabane de Montamer, à Sainte-Marie-de-Ré.

Preuve qu'il répond à un réel besoin, le lieu a réuni plus de 180 familles venues participer à des quizz, ateliers musicaux, activités créatives... « *Lorsqu'ils sortent, les parents sont souvent spectateurs des activités de leurs enfants. Nous voulons créer un lieu pour eux où leurs enfants sont les bienvenus* », précise Jeanne Nicod qui, au regard de son parcours de vie, a constaté qu'il est possible de concilier vie sociale et parentalité. « *Nous vivions en Argentine à la naissance de notre premier enfant, témoigne-t-elle. Les bars y sont remplis de familles avec enfants et personne ne s'en plaint.* »

### Plusieurs rendez-vous à venir

En attendant de trouver un lieu, « Le Bocal » continue de se structurer. La qualité et la pertinence de son projet ont convaincu la Caisse d'allocations

familiales de lui verser une subvention de 25 000 €.

Ce coup de pouce permet d'employer Maroussia à temps plein. Actuellement en formation pour devenir accompagnante en parentalité et périnatalité, elle se consacre, avec Jeanne, au développement de l'association et de ses activités hors-les-murs. Compétente en matière de parentalité, la Communauté de communes lui met pour cela deux relais petite enfance (RPE) à disposition.

Plusieurs animations y sont ainsi prévues en ce début d'année 2024. Autre temps fort à venir : une « Journée de la parentalité » se tiendra en février pour « penser la famille autrement ».

➤ **Pour retrouver l'ensemble du programme de l'association**, rendez-vous sur le site [www.assolebocal.com](http://www.assolebocal.com) et sur la page Facebook « **LE BOCAL, agitateur de lien social** ». Plus d'infos au 07 88 85 09 23



## Les Rétais et la Communauté de communes : une union qui dure depuis 30 ans

Les centres ados, c'est elle. La protection de l'environnement et du littoral, c'est elle. La piscine Aquare, La Maline et les crèches : c'est elle aussi. Depuis 30 ans, la Communauté de communes de l'île de Ré irrigue le quotidien des habitants. Pourtant, ses missions restent parfois méconnues pour de nombreux Rétais...

Créée le 31 décembre 1993, elle a d'abord pris la forme, en 1963, d'un Syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'équipement général, dont la principale préoccupation était la gestion des déchets ménagers.

En 1977, celui-ci s'est transformé en un Syndicat intercommunal à vocation multiple.

En 1993, avec les lois de décentralisation et l'apparition de nouveaux enjeux pour les territoires, les dix communes de l'île de Ré décident de se regrouper au sein d'une Communauté de communes (CdC).

Dès lors, la CdC de l'île de Ré va exercer en lieu et place des communes membres un certain nombre de prérogatives, appelées « compétences ». Avec un objectif : améliorer et développer la vie permanente sur le territoire.

Découvrez, dans ce dossier, les grandes étapes de son évolution, de 1993 à aujourd'hui. L'occasion de comprendre son fonctionnement, de connaître ses réalisations et de mieux cerner son impact sur le quotidien des Rétais.

En 2021,  **74%** des communes françaises (hors Mayotte) étaient regroupées dans une communauté de communes.



## 1993-2023 30 ans d'e

Quelques  
exemples des  
projets réalisés  
en **30 ans**

**1999**

L'île de Ré est désignée site pilote pour la création d'un Système d'information géographique (SIG).

Cet outil permet de consulter, superposer et cartographier des données liées aux pistes cyclables, à l'urbanisme, etc.

Petite enfance, protection du littoral, culture... La Communauté de communes a engrangé un nombre important de compétences dont il serait difficile de dresser une liste exhaustive. **Néanmoins, toutes convergent vers trois objectifs: le développement de la vie permanente, l'aménagement du territoire et la préservation de l'environnement.**



**2000**

La poubelle jaune fait son apparition pour permettre le tri des emballages.



Le projet de création d'un centre aquatique intercommunal est lancé. Aquare vera le jour en 2009.



Après Xynthia, la CdC lance son Programme d'actions de pré-vention des inondations (PAPI 1).

Ces 11 projets de travaux, d'un montant de 45 millions d'euros (financement partagé avec l'État, la Région et le Département), sont le point de départ de la gestion des ouvrages de défense contre la mer. En 2020, un PAPI 2 est signé pour plus de 30 millions d'euros.



**2013**

29 logements sociaux sortent de terre à Ars-en-Ré, aux Brises marines.

**2014**

Ouverture de la crèche d'Ars-en-Ré. La CdC gère depuis 2006 les trois crèches du territoire.

En 2017, un autre équipement ouvrira ses portes, à Sainte-Marie-de-Ré, au fonctionnement associatif.

Des composteurs individuels sont distribués gratuitement.

La Communauté de communes gère 700 ha de parcelles du Conservatoire du littoral (lire p.18).

**2017**



Après quatre ans de travaux, la digue du Boutillon est opérationnelle.

Située entre La Couarde-sur-Mer et Ars-en-Ré, elle assure une continuité entre le Nord et le Sud de l'île.

# Engagement pour l'île de Ré



## 2009

### Début des travaux de la crèche de Rivedoux-Plage.

Première crèche construite et financée à l'initiative de la Communauté de communes.

### La CdC peut désormais intervenir pour la réalisation d'opérations d'au moins 20 logements à loyer modéré.

« Depuis, près de 400 logements ont été construits ou vont l'être dans les prochaines années. L'importante pression foncière nous oblige à mener une politique volontariste », résume Peggy Luton, l'actuelle vice-présidente déléguée au logement.



### Un service « d'écogardes » se structure.

Dans la continuité du travail réalisé par les agents de la brigade équestre, les écogardes interviennent sur

l'ensemble de l'île pour protéger la biodiversité et faire de la sensibilisation, entre autres.

## 2010



### Un véhicule électrique et gratuit, la « Diabline », est mis en circulation pendant l'été.

L'offre de mobilité va se renforcer au fil des années. Gratuites pour les voyageurs, ces navettes sont financées grâce à l'argent collecté par le passage du pont : c'est l'écotaxe.

## 2012

### Ré devient la première île à obtenir le label « Pays d'art et d'histoire ».

Le service « patrimoine » voit le jour en 2013. Son objectif : raconter et faire vivre le patrimoine rétais de manière insolite et décalée (visites flash, escape game, Cluedo géant...)



### Un premier séjour à la montagne est organisé pour les jeunes.

### Le Relais assistantes maternelles (Ram), aujourd'hui appelé Relais petite enfance (RPE), est créé.

Il informe les parents des modes d'accueil existants et organise des activités pour les assistantes maternelles et les enfants.

## 2011



## 2019

### Le Plan local d'urbanisme intercommunal est voté par le conseil communautaire.

Il détermine une politique d'aménagement du territoire sur l'ensemble de l'île et fixe les règles d'occupation du sol.



## 2022

### Après des travaux, La Maline rouvre ses portes.

Dotée de deux salles, elle assure une programmation cinéma chaque jour de l'année et de nombreux artistes viennent s'y produire.

## « Sans cette digue, ce serait compliqué de vivre ici »

Depuis 2019, Corine Beauvois réside derrière l'impressionnante digue des Doraux, à Saint-Clément-des-Baleines. Une situation qu'elle n'aurait sans doute pas envisagée avant la reconstruction de l'ouvrage.

Comme beaucoup d'habitants de Saint-Clément-des-Baleines, Corine Beauvois n'a pas oublié la nuit du 27 au 28 février 2010 et la tempête Xynthia. «*Mon exploitation a été sous l'eau pendant trois semaines*», se souvient la gérante du poney club du Phare.

Cet événement, elle le redoutait depuis longtemps. La cause ? La vétusté de la digue des Doraux. «*C'était ma hantise, témoigne celle qui vivait, à l'époque, à l'écart de l'ouvrage. Elle comportait plusieurs brèches et n'était pas entretenue.*» Et ce, depuis les années 1960 et le désengagement progressif de l'État.

### Une prouesse technique

Clin d'œil du destin: Corine Beauvois

réside, aujourd'hui, derrière cette même digue et se dit «*rassurée*» par les travaux entrepris après Xynthia. Ils ont été réalisés entre 2015 et 2018 et constituent le chantier le plus spectaculaire du Programme d'action et de prévention des inondations (Papi) de la Communauté de communes (CdC).

«*C'est un sacré ouvrage et une vraie prouesse technique, reconnaît-elle. Sans cette digue, ce serait compliqué de vivre ici.*» Pas inquiète quant à sa solidité, la Villageoise est en revanche préoccupée par «*la montée des eaux*» et l'érosion du littoral. Un sujet dont la Communauté de communes a fait l'une de ses priorités pour l'avenir.



## « À La Maline, nous sommes toujours bien accueillis »

Habités de La Maline, le Portingalais Jean-Louis Giraudeau et son épouse Michèle entretiennent d'étroites relations avec l'équipe sur place.



«*faire 1h de route pour voir un film*», apprécie Jean-Louis Giraudeau.

Dès 1993, le couple effectue de manière régulière le trajet jusqu'à La Couarde-sur-Mer et s'implique dans la vie de l'équipement. Jean-Louis a même intégré le conseil d'administration de l'ARDC, l'association en charge de la gestion de La Maline pendant plus de vingt ans.

### Une gestion communautaire en 2019

Passée sous le giron de la Communauté de communes en 2019, La Maline a ensuite fait peau neuve, en 2022, après quatre ans et demi de travaux. Une seconde salle, entièrement dédiée au cinéma, voit alors le jour. «*Maintenant, on peut*

«*visionner des films tous les jours*», apprécie Jean-Louis Giraudeau.

Toujours aussi fidèle, le couple a créé des liens avec le personnel sur place. À l'occasion du cinéma en plein air, des soirées de lancement ou de clôture de saison, Jean-Louis et Michèle aident à l'installation du matériel. «*Quand nous sommes invités à dîner chez des amis, nous arrivons en avance pour aider à mettre le couvert. Ici, c'est un peu pareil*», illustre Jean-Louis Giraudeau. Et si l'équipement et son fonctionnement ont évolué en trente ans, une chose n'a pas changé : «*nous y sommes toujours bien accueillis.*»

Pour ces amateurs de cinéma et de spectacle vivant installés aux Portes-en-Ré, la présence d'un équipement culturel au centre de l'île est une aubaine. «*Nous n'avons pas besoin de*

Le Quai de la criée avec, en arrière plan, la cheminée de la raffinerie dont l'activité a cessé au début des années 1900.



## À Ars-en-Ré, retour sur 200 ans d'histoire du Quai de la criée

En cours de réhabilitation, les bâtiments du Quai de la criée s'apprêtent à débiter un nouveau chapitre de leur longue histoire.

Située sur le port d'Ars-en-Ré, la structure se distingue par ses volets fermés depuis 2009 et le départ d'une partie de ses derniers occupants\* : les agents de la direction départementale de l'équipement (DDE). Pourtant, depuis sa construction, le bâtiment, propriété de la Communauté de communes depuis 2012, a toujours rythmé la vie du port casseron.

### Pour du stockage de sel d'abord ?

Dès 1822, il aurait abrité, selon des cartes conservées aux archives départementales, des magasins de stockage de sel appelés « salorges ». Cinq ans après la construction de la raffinerie, la saliculture est alors l'une des ressources principales de l'île.

Pourtant, les doyens et sauniers de la commune n'ont jamais entendu parler de pareils magasins à cet endroit. Né en 1932, François Héraudeau assure que ces bâtiments abritaient « des chantiers navals ». Idem pour Michel Barré, ex-agent de la DDE.

Pour Hélène Gaudin, du service patrimoine de la Communauté de communes, l'un n'empêche pas l'autre :

« Peut-être qu'ils n'ont plus servi au stockage de sel à la fermeture de la raffinerie au début des années 1900. »

### Place aux ponts-et-chaussées, l'ex-DDE

Cela expliquerait qu'ils aient été ensuite utilisés pour des chantiers navals jusqu'à l'arrivée des services des ponts-et-chaussées, l'ex-direction départementale de l'équipement (DDE). Quand, exactement ? « Ils étaient déjà là à ma naissance, en 1932 », répond François Héraudeau.

Pendant de longues années, une vingtaine d'agents, dont Michel Barré, ont œuvré à la construction d'ouvrages, aux travaux de voirie et d'urbanisme. « Plusieurs collègues vivaient dans les logements de fonction de la DDE. C'était un lieu accueillant et chaleureux », se souvient-il.

Ce dynamisme, le Quai de la criée le devait aussi à un certain Gaston Cazavant. Le créateur des voiliers qui portent son nom avait installé son atelier dans le prolongement des bâtiments des ponts-et-chaussées, en 1935. « On allait voir les bateaux pendant notre pause. Dans les ateliers,

ça gueulait de tous les côtés. J'adorais ça. », poursuit l'ex-agent de la DDE.

### Un haut lieu de plaisance

En effet, après le commerce du sel, le port a connu l'essor de la plaisance au XX<sup>e</sup> siècle. C'est d'ailleurs à cette période que le cercle nautique d'Ars-en-Ré a été créé. « Il a débuté ses activités en 1955 en louant des locaux de la DDE », précise Rosine Merlet, figure iconique du club.

Le port casseron aurait même été, dans les années soixante, le troisième port de plaisance de l'Atlantique. « Ce lieu a toujours été hyper vivant », résume Michel Barré. « Il y a toujours eu beaucoup de mouvement », complète François Héraudeau.

En accueillant des commerces ouverts à l'année, un espace dédié à la culture et un pôle médical, les bâtiments du Quai de la criée devraient retrouver un second souffle dès 2025.

➤ + d'infos sur la réhabilitation du Quai de la criée : [www.cdcedere.fr](http://www.cdcedere.fr)

\* À l'extrémité du bâtiment se trouve aujourd'hui un pôle médical.



## Quand les mots de Dabadie résument les choses de nos vies

Le 24 février, La Maline célébrera les mots de Jean-Loup Dabadie. Spectacle musical et théâtral, « Dabadie ou les choses de nos vies » réunit 12 chansons et 15 films écrits par le célèbre auteur et dialoguiste.

Quel est le point commun entre « Clara et les chics types », « Un éléphant ça trompe énormément », et « La chanson d'Hélène » ? Réponse : ces œuvres cinématographiques ou classiques de la chanson française ont été écrites par Jean-Loup Dabadie.

Auteur, dialoguiste et romancier, l'académicien, qui a fini ses jours sur l'île de Ré en 2020, recevra un vibrant hommage le 24 février, à La Maline, avec le spectacle « Dabadie ou les choses de nos vies ».

Sur scène, deux chanteuses, un pianiste et un comédien redonneront vie à ses mots et nous offriront la bande originale d'un voyage au cœur du cinéma et de la chanson. Pendant plus d'une heure, « des chansons répondent à des dialogues, et réciproquement », résume Emmanuel Noblet, comédien et metteur en scène de ce spectacle réunissant 12 chansons et 15 films.

Cette idée originale, qui est l'œuvre de la chanteuse Clarika, a très vite séduit Emmanuel Noblet. « J'ai été bercé par les films de Claude Sautet, écrits par

Dabadie, et dans lesquels jouent Romy Schneider et Michel Piccoli. J'ai même appelé ma compagnie de théâtre « Les choses de la vie », raconte-t-il.

S'il est un grand amateur de Jean-Loup Dabadie, Emmanuel Noblet a redécouvert son œuvre avec ce spectacle. « Je ne savais pas qu'il avait écrit autant de tubes pour Johnny, Dutronc, etc. »

Avec autant de références à la chanson et au cinéma français, les plus mélomanes et cinéphiles y trouveront leur bonheur. Mais pas uniquement. « Ce spectacle nous fait prendre conscience de l'héritage qu'il nous a laissé. Y compris des chansons populaires connues de la jeune génération. »

### Des textes universels

D'ailleurs, aucune projection de film n'a lieu. « Nous, interprètes, apparaissions à l'écran par transparence », précise Emmanuel Noblet. Les spectateurs se font ainsi leur propre film. « On voit des

scènes de vie dans des bars, avec des gens qui s'engueulent et se réconcilient. Cela parle à tout le monde », complète-t-il.

De la même manière, le public ne verra pas les visages de Jacques Dutronc ou de Julien Clerc. Des tubes « J'comprends pas » et « Ma préférence », il ne reste que les mots de Dabadie, repris par les chanteuses Clarika et Maissiat et mis en musique par le pianiste Mathieu Gekhre.

Les spectateurs revivent ainsi les chansons de leur propre histoire. « La trame narrative de ce spectacle, ce sont les mots d'un homme qui racontent plein d'histoires : des couples qui vieillissent, des amitiés, des romances... ». Pour résumer, des choses de nos vies.

### À voir

Dans la continuité du spectacle, les films écrits par Dabadie feront l'objet d'une rétrospective au cinéma La Maline.

➤ + d'infos sur [www.lamaline.net](http://www.lamaline.net)

# Les rendez-vous à venir :



Plus d'événements  
sur notre site internet  
[www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr)

## > ● Janvier

**3 janvier**, Les Portes-en-Ré, 14h

### Balade naturaliste

Dans la forêt du Lizay, découvrez différents habitats présentant une faune et flore discrètes au cœur de l'hiver.

**Sur réservation**

+ d'infos sur [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr)



**10 janvier**, La Maline, 20h 30

### « Les Poupées persanes »

**Théâtre**

de Aïda Asgharzadeh

+ d'infos et réservation

sur [www.lamaline.net](http://www.lamaline.net)

**15 janvier, 12 février, 1<sup>er</sup> et 11 mars**

Salles-sur-Mer, 14h à 16h

### Visite du centre de tri des emballages

Rien de mieux qu'une visite pour répondre à toutes vos questions sur le tri !

**Gratuit, sur réservation**

au 05 46 29 01 21 ou

à [infodechet@cc-iledere.fr](mailto:infodechet@cc-iledere.fr)

**18 janvier**

Le Bois-Plage-en-Ré, 18h 30

### Soirée des vœux de la Communauté de communes

Venez célébrer les 30 ans de la CdC à l'occasion de la soirée des vœux aux habitants organisée par la CdC.

Concert de l'école de musique, exposition, discours, buffet... Moment convivial garanti!

**Ouvert à tous !**

**24 janvier**, Ars-en-Ré, 10h à 12h

### Permanence de la conseillère numérique

1<sup>er</sup> atelier collectif: découvrir son ordinateur, la souris et le clavier.

**Gratuit, sur inscription au 06 77 57 54 21**

Retrouvez les prochaines dates

sur [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr)

© Benoit-Martrenchar



**27 janvier**, Salle Vauban à Saint-Martin-de-Ré, 10h 30

### « Trait(s) » **Cirque** **Famille**

de la Compagnie SCOM

+ d'infos et réservation

sur [www.lamaline.net](http://www.lamaline.net)

## > ● Février

**2 février**, Les Portes-en-Ré, 14h

*Journée mondiale des zones humides*

### Découverte d'un marais du Fier d'Ar

Au sein d'un marais, apprenez à observer les animaux et végétaux.

**Sur réservation**

+ d'infos sur [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr)

**3 février**, Saint-Clément-des-Baleines, 10h

*Journée mondiale des zones humides*

### Chantier Participatif

Participez au nettoyage d'un marais pour le renaturer.

**Sur réservation**

+ d'infos sur [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr)

© Léa Cornéli



**9 février**, La Maline, 20h 30

### « Courgette »

**Théâtre musical** **Famille**

de la Compagnie Paradoxe(s)

+ d'infos et réservations

sur [www.lamaline.net](http://www.lamaline.net)

**10 février**, Le Bois-Plage-en-Ré, 10h

### Repenser les liens familiaux

Animations et conférences avec les associations «Le Bocal» et «Coquille».

**Sur réservation**

+ d'infos sur [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr)

**16 février**, La Maline, 18h - 22h 30

### Soirée « Ciné-boîte »

Atelier mené par Mahyar Monshipour, ancien champion du monde de boxe, suivi de la projection du film « Million dollar Baby » de Clint Eastwood.

**Gratuit, sur réservation**

+ d'infos sur [www.lamaline.net](http://www.lamaline.net)

**21 février**, Le Bois-Plage-en-Ré, 14h

### Initiation à la taille de pommiers

Apprenez à tailler un pommier dans un verger du Conservatoire du littoral.

**Gratuit, sur réservation**

+ d'infos sur [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr)

**9 février**, La Maline, 20h 30

### « Dabadie ou les choses de nos vies »

**Spectacle musical**

Far Prod

+ d'infos et réservations

sur [www.lamaline.net](http://www.lamaline.net)

## > ● Mars

**Du 2 au 9 mars**, sur toute l'île de Ré

### Festival Les P'tits se réveillent

**Famille** **Jeune public**

+ d'infos et réservations

sur [www.lamaline.net](http://www.lamaline.net)

**6 mars**, Saint-Clément-des-Baleines, 10h

### Journée mondiale de la vie sauvage

Partez à la découverte de la migration des amphibiens de l'île.

**Gratuit, sur réservation**

+ d'infos sur [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr)

**23 mars**, Ars-en-Ré, 19h

*Journée mondiale des forêts*

### Safari nocturne

Avec l'aide des écogardes, découvrez la faune nocturne.

**Gratuit, sur réservation**

+ d'infos sur [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr)

**29 mars**, La Maline, 20h 30

### « La métamorphose des Cigognes »

**Seul en scène**

Marc Arnaud

+ d'infos et réservations

sur [www.lamaline.net](http://www.lamaline.net)



## Ars-en-Ré

### Le local Carnot a fait peau neuve

Situé place Carnot à gauche de l'église, ce bâtiment a été préempté par l'ancienne municipalité en 2015 pour servir de refuge à la population. Acheté en janvier 2016, il est l'objet du premier permis de construire déposé par la nouvelle en mars 2021. Xynthia est dans toutes les têtes et le Plan Communal de Sauvegarde doit prévoir des zones refuges pour la population. La salle des fêtes en est une ainsi que l'église et la salle de sports.

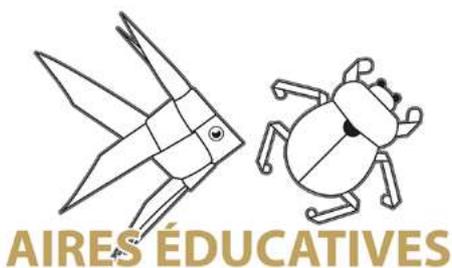
Ce local est aménagé de façon à accueillir dans les meilleures conditions les habitants en cas de catastrophe. Dans l'extension, des douches, sanitaires et une cuisine sont prévus.



## Rivedoux-Plage

### « La Grâce »

Dans le cadre du Printemps des Poètes, la bibliothèque municipale vous invite au spectacle "Au Bout Des Mots" avec la compagnie «Impro & Co». Chaque spectateur écrira un mot sur le thème de «La Grâce», mots ensuite tirés au sort durant le spectacle. Les comédiens sur scène proposeront un début d'improvisation en « rime » selon les mots tirés. Le spectateur-auteur du mot choisira quel début d'improvisation pourra se poursuivre. Entrée libre. résa conseillée. Vendredi 22 mars à 19h.



## Le Bois-Plage-en-Ré

### L'école primaire du Bois-Plage-en-Ré rejoint le réseau des Aires Marines Éducatives (AME).

La classe de CM1/CM2 du groupe scolaire Paul Laidet est engagée depuis la rentrée scolaire 2023 dans la démarche des aires marines. Il s'agit de renforcer la diffusion des connaissances scientifiques sur le milieu marin et de faire connaître les usages et la culture liés à la mer.

Les AME permettent aux élèves de s'appropriier et de gérer de manière participative une portion de littoral.

La classe est placée au sein d'une dynamique territoriale faisant appel à l'expertise de l'école et de la commune, mais aussi d'associations liées à l'environnement, ainsi que des professionnels de la mer et du littoral.



## Saint-Clément-des-Baleines

Durant les tempêtes successives de novembre, les blockhaus de la côte sauvage ont été fortement impactés au point que des blocs de béton se sont détachés laissant supposer un risque d'effondrement de ces ouvrages qui mettrait en péril les habitations situées à l'arrière. La Communauté de Communes prendra des mesures d'urgence de consolidation au printemps après autorisation du Préfet.



## La Couarde-sur-Mer

### « Sous le bitume, l'océan »

A l'automne, l'école de La Couarde accueillait l'ONG Bleu Versant autour du projet "Sous le bitume, l'Océan". L'objectif : Désimperméabiliser et renaturer la cour ! Une semaine participative où tous les acteurs étaient mis à contribution (élèves, enseignants, animateurs, services techniques, élus et riverains) pour imaginer collectivement l'avenir de cet espace et concevoir un espace d'une plus grande biodiversité, une école plus verte. Un jardin de pluie, réalisé collectivement par les élèves a été présenté lors du vernissage à la fin de la semaine de ce projet collectif, ainsi qu'une maquette du projet.

En 2024, la Commune programmera les projets de travaux et d'actions pour la cour d'école de demain, sur la base des propositions faites collectivement.



## Sainte-Marie-de-Ré

### Appel à projet artistique 2024

La Commune lance un appel à projet aux artistes sculpteur(trice)s maritimes(e)s (se présentant à titre individuel ou faisant partie d'un collectif rétais) pour la création d'une sculpture sur le thème de l'environnement. Elle sera installée dans le jardin de La Petite Ecole (cours des Ecoles). **Vous avez jusqu'au 15 janvier 2024 - 12h00 pour déposer votre candidature !** Dossier de candidature disponible sur [www.saintemariedere.fr](http://www.saintemariedere.fr), rubrique actualités. Pour plus d'informations, merci de contacter la mairie : [standard@saintemariedere.fr](mailto:standard@saintemariedere.fr)



## La Flotte

### Bibliothèque de La Flotte : Le changement dans la continuité

Depuis le 1<sup>er</sup>/01/2024, la bibliothèque de La Flotte a quitté le réseau Culture et Bibliothèque pour Tous (CBPT) et propose désormais le prêt gratuit de livres, les lecteurs devant s'acquitter des seuls droits d'inscription pour pouvoir emprunter. Dotée d'un fonds de plus de 6000 livres destinés à tous les publics, elle est implantée dans la cour de la Mairie. Proche des écoles, elle continue d'accueillir chaque semaine, sur le temps scolaire, les élèves des 2 écoles, privée et publique. Les 9 bénévoles sélectionnent 15 à 20 nouveautés chaque mois pour offrir le meilleur à leurs lecteurs flottais mais aussi pour les vacanciers séjournant à La Flotte.

Ouverte toute l'année les lundis, mercredis et samedis de 10h à 12h et les mardis de 16h30 à 18h.



## Loix

### Un nouveau site internet pour Loix !

Un graphisme plus épuré pour une meilleure accessibilité, une ergonomie davantage fonctionnelle, une facilité d'accès aux informations les plus recherchées : tels ont été les objectifs assignés à la refonte du site internet de la Mairie ! Vous y trouverez des liens et des renseignements utiles sur l'ensemble des services aux habitants (location de salles, horaire du marché, calendrier de la collecte de déchets...), sur les démarches à effectuer (état-civil, urbanisme...) et sur l'actualité du village (animations, travaux...). Tout a été mis en œuvre afin que chacun puisse trouver aisément toute information pratique 7/7 et 24/24...alors n'hésitez pas, allez naviguer sur [www.loix.fr](http://www.loix.fr) !



## Les Portes-en-Ré

### Les travaux de la Salle des Marais de la Prée démarrent !

Et ils vont durer environ un an. Côté esthétique, c'est un toilettage complet qui va être opéré du sol au plafond avec, à l'extérieur, un bardage en bois marron.

Côté pratique, la salle sera équipée pour répondre à de multiples usages : salle de sport tout d'abord avec plusieurs équipements à disposition des associations et des scolaires : ping-pong, volley, badminton, tapis de gym, etc ...

Salle de conférences et de réunions avec la création d'une régie son et lumière et d'une scène ainsi que d'un office traiteur, tout l'équipement nécessaire à la réussite des événements qui pourront y être organisés ! Le confort thermique sera aussi entièrement revu ainsi que l'acoustique. Quant aux espaces extérieurs, ils feront l'objet d'une tranche de travaux début 2025 pour un réaménagement global.

## Contactez votre commune :

### Ars-en-Ré

05 46 29 40 21  
mairie@arsenre.fr

### Le Bois-Plage-en-Ré

05 46 09 23 11  
mairie@leboisplage.fr

### La Couarde-sur-Mer

05 46 29 82 89  
accueil@lacouardesurmer.fr

### La Flotte

05 46 09 60 13  
mairie@laflotte.fr

### Loix

05 46 29 01 06  
accueil@loix.fr

### Les Portes-en-Ré

05 46 29 50 56  
contact@lesportesenre.fr

### Rivedoux-Plage

05 46 09 39 39  
mairie@rivedoux17.fr

### Saint-Clément-des-Baleines

05 46 29 42 02  
mairie@saintclementdesbaleines.fr

### Sainte-Marie-de-Ré

05 46 30 21 24  
info@saintemariedere.fr

### Saint-Martin-de-Ré

05 46 09 38 90  
mairie@17410.fr



## Saint-Martin-de-Ré

### Le musée Ernest Cognacq se réinvente !

L'équipe du musée et l'agence d'architecture et de scénographie In Site sont à pied d'œuvre pour réaliser le nouveau parcours de visite dans l'aile contemporaine. Vous pourrez découvrir ou redécouvrir sur près de 300m<sup>2</sup> l'histoire de l'île de Ré, de sa formation géologique jusqu'à nos jours dans une scénographie entièrement repensée, moderne, inclusive et colorée.

Nous vous attendons nombreux les 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2024 pour le week-end inaugural de ce nouveau parcours.



## Quand la nature reprend ses droits

Depuis octobre 2023, six parcelles où subsistent des constructions laissées à l'abandon sont remises à l'état naturel.

C'est un chantier d'un montant total d'environ 490 000 € qui s'étale pendant près de six mois. Depuis octobre 2023, la Communauté de communes réalise des travaux visant à remettre à l'état naturel six parcelles situées sur quatre communes.

Toutes appartiennent au Conservatoire du littoral, dont la mission est d'acquérir des terrains afin de favoriser la biodiversité et préserver les paysages. Pour y parvenir, leur gestion est confiée à la Communauté de communes.

### Pour la nature ou des exploitants agricoles

Utilisées par des particuliers avant de devenir la propriété du Conservatoire du littoral, ces terrains hébergent divers bâtiments (cabanes, hangars...) construits, parfois, sans les autorisations nécessaires.

«Après une étude des enjeux naturalistes, notre objectif est de les redonner à la nature pour permettre à la biodiversité de s'y développer», explique Gisèle Vergnon, vice-présidente déléguée à l'environnement.

Si les enjeux écologiques le permettent, ces parcelles peuvent être confiées à des exploitants agricoles comme

des sauniers ou des ostréiculteurs. Ces derniers doivent alors suivre un cahier des charges précis pour que leur activité soit respectueuse de l'environnement. Ils sont pour cela accompagnés par la Communauté de communes.

### Un premier chantier à Loix

Ce long travail de déconstruction et de remise à l'état naturel de parcelles a débuté en octobre dernier, à Loix, au lieu-dit « La prise des Éveillards ». Une ancienne cabane agricole de 120m<sup>2</sup>, située en zone Natura 2000 et Ramsar\*, a été complètement désamiantée et démontée. Ce projet, d'un montant d'environ 30 000 €, « consiste à renaturer le site en zone humide », complète Gisèle Vergnon. À terme, il devrait permettre le retour d'un habitat prairial typique des bosses des marais.

En ce début d'année 2024, d'autres travaux seront lancés au Bois-Plage-Ré, à Sainte-Marie-de-Ré et à Rivedoux-Plage. À Loix, un second chantier de déconstruction va être entrepris sur une parcelle qui sera ensuite exploitée par un ostréiculteur.



700 ha

de terrains appartenant au Conservatoire du littoral sont gérés par la Communauté de communes.

Avant



Après



\* La Convention Ramsar est un traité international qui prône la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides. C'est le seul traité mondial portant sur un seul écosystème.

Les tempêtes de la fin d'année dernière ont fait reculer le trait de côte.



## Bientôt un plan pour lutter contre l'érosion côtière

Face au recul du trait de côte provoqué par les tempêtes de la fin d'année dernière, un plan d'urgence et une stratégie à plus long terme de lutte contre l'érosion côtière sont en cours d'élaboration.

Céline, Ciaran, puis Domingos. À l'automne 2023, trois tempêtes successives ont touché le littoral atlantique et occasionné des dégâts sur les dunes de l'île de Ré.

On estime que le cordon dunaire a reculé d'environ quatre mètres, en moyenne, sur l'ensemble de l'île. Sur certains secteurs, ce recul peut aller jusqu'à huit mètres. Autre conséquence: le niveau de sable – important pour atténuer les effets de la houle – s'est abaissé d'environ 80 centimètres, en moyenne, sur les plages.

«Cinq sites sont particulièrement touchés par l'érosion», résume Patrick Rayton, premier vice-président de la Communauté de communes délégué au littoral. Deux d'entre eux se situent à la Couarde-sur-Mer. Les autres se trouvent à Saint-Clément-des-Baleines (plages de «Bas Rhin» et de «La Conche») ainsi qu'aux Portes-en-Ré, au niveau de la plage de «La redoute».

### Après un « plan digues », un « plan érosion »

Dans l'immédiat, ils ne font l'objet d'aucun danger de submersion et

aucune brèche n'y a été constatée. Mais, «de nouveaux coups de mer pourraient aggraver la situation», développe Patrick Rayton.

Pour cette raison, la Communauté de communes prévoit d'engager des actions immédiates et d'urgence en ce début d'année 2024. En parallèle, les élus ont validé, le 14 décembre dernier, le lancement d'un plan à long terme en matière de lutte contre l'érosion, appelé «Stratégie locale de gestion intégrée de la bande côtière.» «Depuis 2012 et la signature du premier Programme d'actions de prévention des inondations (Papi), nous avons effectué un important travail sur les digues, complète Lionel Quillet, président de la Communauté de communes. Ce travail doit être complété par un plan de lutte contre l'érosion.»

Ré-ensablement, végétalisation de la dune... Pour y remédier, plusieurs solutions sont possibles. «Leur efficacité est variable selon les secteurs. Elles devront être soigneusement analysées», précise Patrick Rayton. Une phase d'étude de 12 à 15 mois est pour cela prévue dans un premier temps.

Avant d'être mis en application, ce «plan érosion» devra être validé par l'État, les sites d'intervention étant situés sur le domaine public maritime.

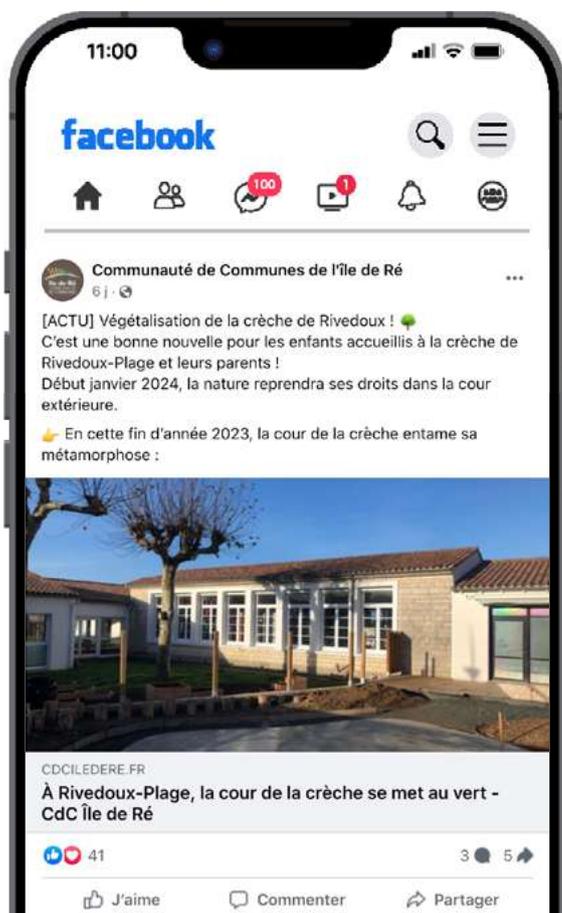
► Le contenu de ce plan sera détaillé sur [www.cdciledere.fr](http://www.cdciledere.fr), rubrique «À la une».

### Une préoccupation de longue date

Depuis 2013, un bureau d'étude spécialisé inspecte l'évolution des côtes non protégées par des digues. En décembre dernier, les élus de la CdC ont décidé de prolonger ce contrat de recherche et développement, essentiel pour la compréhension du phénomène d'érosion. Aussi, depuis 2012, la Communauté de communes soutient financièrement l'Office national des forêts dont les actions consistent, entre autres, à la restauration et à la préservation de la dune.

## Vu sur les réseaux

 @cdciledere   Communauté de communes de l'île de Ré



Partagez avec nous vos plus belles photos de l'île de Ré avec **#cdciledéré**

## Vous avez des questions ? On vous répond !



« À quand dans le Nord ? » 

Marie-Françoise, le 4 novembre 2023, à propos des ateliers de remise en forme « Bougez avec la CdC » organisés à Sainte-Marie-de-Ré.

Après Sainte-Marie-de-Ré et la Couarde-sur-Mer, nos ateliers de remise en forme se déroulent à la salle de la mairie de Saint-Clément-des-Baleines, du 9 janvier au 6 février. Rendez-vous chaque mardi matin, de 9h30 à 11h.

Au programme: un bilan de forme pour évaluer sa condition physique et définir ses objectifs personnels, le 9 janvier. Puis, place à du renforcement musculaire (16/01), de la randonnée (23/01) et de la gym douce (30/01).

Ce cycle se terminera par des jeux d'adresse pour tester sa coordination et sa précision, le 6 février.

### Pensez à vous inscrire

Organisés par la Communauté de communes, ces ateliers de sport-santé sont gratuits et accessibles à tous. L'objectif de ce programme baptisé « Bougez avec la CdC » est de se remettre en forme progressivement, de prendre confiance en soi et de favoriser le lien social.



Et si la reprise d'une activité physique vous intéresse, Romain Charruau, notre éducateur sportif, vous orientera vers les clubs et associations proches de vos centres d'intérêts.

Chacun est libre de prendre part à une ou plusieurs séances de son choix, selon ses envies et sa motivation.

Pour participer, inscrivez-vous au 06 48 71 25 71 ou sur [www.cdciledere.fr](http://www.cdciledere.fr) rubrique « Agenda »

**Une question ?** Écrivez-nous un message privé sur notre page Facebook.



## Un nouvel adressage est en bonne voie

Conformément à la loi, les communes doivent vérifier leur plan d'adressage. Six des dix mairies de l'île sont accompagnées par la Communauté de communes dans le cadre d'une convention intercommunale.

C'est un travail de fourmi qu'a effectué Léo Bertin, rattaché au service SIG (système d'information géographique) de la Communauté de communes (CdC).

Depuis mai 2023, il a passé au peigne fin les rues de La Flotte, Saint-Martin-de-Ré, Rivedoux-Plage, Sainte-Marie-de-Ré, du Bois-Plage-en-Ré et des Portes-en-Ré. Il y a recensé les voies existantes et celles à nommer, ainsi que les numéros existants ou manquants des bâtiments.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la loi dite 3DS\* qui impose aux communes de mettre en conformité leur plan d'adressage.

### Quel intérêt pour les habitants ?

Ce travail étant terminé, les mairies devront maintenant mettre à jour leurs informations. Cela pourrait donc aboutir à la création de nouveaux noms ou numéros de rue.

Ces informations seront ensuite renseignées dans la base d'adresse nationale (BAN) consultée par les services postaux, de secours, fournisseurs d'énergie, etc.

L'intérêt de cette démarche est donc de permettre une intervention plus efficace des secours et d'améliorer les livraisons et prestations à domicile, entre autres.

➤ + d'infos sur le Système d'information géographique à retrouver sur [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr) rubrique « Ma Communauté de Communes »

\* loi relative à la différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification.

## Comment ça marche ?

### L'obligation de tri à la source des biodéchets

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les collectivités ont l'obligation de proposer une solution de tri à la source des biodéchets (épluchures...)

La Communauté de communes a pris les devants dès 2012 en distribuant gratuitement des composteurs individuels. « Sur l'île de Ré, il y a 91% de maisons\*. Le composteur individuel y est l'option adéquate », explique Lina Besnier, vice-présidente déléguée à la gestion des déchets.

Financée grâce à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, cette solution est économique. « C'est aussi écologique, complète Thomas Robin, responsable du service "gestion des déchets". Les biodéchets ne sont pas transportés ailleurs et les habitants peuvent réutiliser leur compost. » À ce

jour, 32% des résidences principales en sont équipées.

### Le compostage collectif, c'est possible

Et pour les foyers ne disposant pas d'un extérieur ou pour les résidents en habitat collectif, l'installation d'un composteur partagé est possible. Pour en faire la demande, il faut d'abord prendre contact avec sa mairie.

À Sainte-Marie-de-Ré et la Couarde-sur-Mer, deux composteurs collectifs ont été inaugurés en 2022. D'autres projets sont en cours à Sainte-Marie-de-Ré.



**4070**  
composteurs  
individuels

distribués par la CdC  
depuis 2012.

### En pratique

Pour effectuer une demande de composteur individuel, rendez-vous sur [www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr) rubrique « Déchets ».

\*En 2020, selon l'Insee.



## Elle veille au bon accueil des enfants... et des parents

Attentives à l'épanouissement des tout-petits, les professionnelles des crèches assurent aussi un accompagnement à la parentalité. Zoom sur un métier essentiel avec Jessica Leger, auxiliaire de puériculture à La Couarde-sur-Mer.

Au quotidien, 23 professionnelles de la petite enfance assurent l'accueil de 70 enfants dans les trois crèches de la Communauté de communes\*. Parmi elles, Jessica Leger est auxiliaire de puériculture à La Couarde-sur-Mer.

Accueillir les enfants, donner les repas, mettre en place des activités... Ses missions sont nombreuses et convergent vers un objectif : accompagner les tout-petits dans leur autonomie et leur socialisation. « Ce travail me procure un fort sentiment d'utilité, avance-t-elle. Nous participons à des moments déterminants pour leur construction future. »

### La première rencontre, un moment à part

Les premiers pas, les premiers mots... Les trois premières années d'un bambin sont ponctuées par des moments forts. Mais celui que Jessica affectionne, c'est « la première rencontre avec l'enfant et sa famille. »

Pendant une à deux semaines, ils passent quelques heures en crèche,

se familiarisent avec les lieux et le personnel. « C'est un moment important où les premiers liens se créent. Si tout le monde se fait confiance, ça va marcher. »

Même si l'enfant sera ensuite accueilli sans ses parents, ces derniers ne sont pas tenus à l'écart du fonctionnement de la crèche.

Auxiliaire de puériculture depuis 2001, Jessica a constaté une évolution importante à cet égard. « Il ne s'agit plus de garder des enfants, développe-t-elle. C'est un travail de co-éducation des enfants avec les parents, effectué au regard de leurs valeurs. »

Les professionnelles des crèches s'inscrivent en effet dans une logique d'accompagnement à la parentalité. Les familles sont associées à la vie de la structure et participent, quand elles le peuvent, à des sorties en extérieur.

Autre exemple : depuis 2023, le service « petite enfance » de la Communauté

de communes a instauré un Conseil des parents. Dans chaque crèche, deux parents référents sont élus pour porter la voix des autres familles. Trois fois par an, ils rencontrent le service petite-enfance de la CdC afin de mener une réflexion commune sur l'accueil du jeune enfant, partager leurs avis et construire des projets. « Parce que ce sont à la fois les enfants et les parents que nous devons bien accueillir », résume Jessica Leger.

**« C'est un travail  
de co-éducation  
avec les parents »**

### À savoir

Pour Patrice Déchelette, vice-président délégué à l'administration générale, « l'un des objectifs de la Communauté de communes est de se rapprocher des Rétais et de les associer, dans la mesure du possible, à l'activité des services. Le Conseil des parents en est une illustration concrète. »

\* « Les Bigorneaux » à Rivedoux-Plage, « Les Hippocampes » à La Couarde-sur-mer et « Les Salicornes » à Ars-en-Ré.

# La page du GEM

## SAUVER LE SERVICE PUBLIC SUR NOTRE ÎLE !

**Il y a tout d'abord ce phénomène national qui s'est imposé depuis les années 90 : on dégraisse le mammoth public de la santé et de l'éducation pour des raisons de rentabilité.** Mais ces coups de rabot s'appliquent également à de nombreux services en milieu rural qui disparaissent au grand dam des habitants et des élus locaux : la compétitivité s'impose là où on devrait privilégier la cohésion territoriale et l'accès équitable de tous aux biens publics.

La mécanique est toujours la même : financiarisation de l'activité, réduction et concentration des moyens, regroupements et fermetures d'établissements, privatisation. Avec des trous de plus en plus nombreux dans le maillage territorial. Et l'île de Ré n'échappe pas à la règle même si les recettes confortables des communes en atténuent certains effets. On se souvient de l'émoi causé par les projets successifs de transfert de la Maison centrale et de la trésorerie de Saint-Martin.

Chacun a en tête, depuis des années, les annonces systématiques de fermetures de classes dans les écoles. Pratiquement tous les ans, nous perdons une classe, ce qui rentre en logique avec la baisse de la démographie infantile. Le collège devrait passer prochainement sous la barre des 500 élèves et n'avoir plus que 5 classes par niveau et ce malgré l'existence de l'internat. La récente convention de territoire qui devrait redéfinir les projets, l'organisation et les moyens pédagogiques mis à disposition par l'Éducation Nationale, nous laisse un petit répit avec un moratoire qui fige les moyens sur une durée de 3 ans. A terme, des classes et même des écoles pourraient malheureusement fermer et des villages pourraient ne plus avoir d'école notamment dans l'ancien canton nord. Nous semblons découvrir la situation alors qu'il est évident que le manque de logements à l'année n'est pas une nouveauté et qu'au lieu d'y faire face rapidement, nous piétons : groupe

de travail «Habitation», puis Assises du logement, puis création d'une commission et enfin instauration d'un Plan Local de l'Habitat (PLH) non sans avoir planché et débattu auparavant sur la feuille de route du logement. Des étapes pas toutes inutiles mais qui n'ont pas permis d'avancer suffisamment, alors que de nombreuses familles sont déplacées au-delà du pont, dans la détresse, éloignées de leurs proches, de leur travail et des copains d'école de leurs enfants.

Mettons en place de toute urgence une régulation des meublés de tourisme pour que le parc de logements existant s'ouvre à la location à l'année !

Enfin, actualité plus brûlante, nous sommes tous sous le choc de cette annonce insensée de fermeture prochaine de dix lits supplémentaires et de l'unité protégée d'Alzheimer de 24 lits au sein de l'EHPAD de Saint-Martin. Un double contre-sens si l'on songe à la répartition par classe d'âge des habitants de l'île et à la progression de cette maladie en France, parallèlement à l'augmentation de l'espérance de vie. Un quart de la population a plus de 75 ans, il est donc inconcevable de ne pas maintenir un accueil de proximité pour nos aînés qui n'ont pas plus envie que les jeunes de se voir expulsés de l'île.

**Sauvegarder la vie permanente, c'est aussi prévoir une place pour tous les âges, au sein de structures apportant une vraie qualité de vie.** C'est bien le minimum à donner à nos anciens à qui nous devons ce que nous sommes et ce que nous avons. Notre dette est là, il nous faut nous en acquitter. Luttons pour conserver la capacité d'accueil de notre seul EHPAD public, de 120 lits, lieu de prise en charge des plus modestes qui peuvent ainsi éviter les structures privées dont le coût mensuel moyen avoisine les 3500 euros. N'attendons pas pour agir car en situation d'urgence, les mauvaises décisions sont impossibles à éviter. Nous devrions compter sur le conseil de surveillance de l'hôpital de la

Rochelle, dont dépend l'établissement Martinais, pour être alertés sur les difficultés de l'EHPAD. Comment ne pas s'interroger sur le silence de cette instance alors que nous entendons parler de suspicions de maltraitance, de manque de personnel, d'un déficit financier important, d'une continuelle fermeture de lits, de factures non envoyées provoquant un découvert de presque 500000 euros ? **Une mission de surveillance bien conduite se doit de ne pas nous conduire dans des impasses qui viennent porter de lourds préjudices à notre territoire.** Merci à l'organisation syndicale Hospitalière venue, en chantant « ㄱ.. on est là, on est là, quand ça va pas ..on est là ..ㄱ.. », le 5 octobre, interrompre le conseil communautaire et nous demander d'agir pour l'hôpital et ses résidents. Sans son intervention, l'hôpital aurait fermé ses lits, ni vu ni connu, tel une fatalité punitive.

**Logements, écoles, accompagnement des seniors.. n'est-il pas tant temps de développer une véritable stratégie de régulation ? Si le facteur limitant est financier, n'hésitons pas à réduire la voilure de la promotion touristique issue du budget de presque 2 millions/an pour « Destination île de Ré » ainsi que l'inflation régulière des postes des services de la CdC, opérée depuis le début de la mandature.**

Le groupe GEM :

Julie Foulquier  
Jean-pierre Gaillard  
Didier Guyon  
Patrice Raffarin  
Patrick Salez

gemiledere@gmail.com

# La Communauté de communes de l'île de Ré

fête  
SES

30 ans

## Invitation

**Lionel Quillet,**  
Président de la Communauté  
de communes de l'île de Ré  
**et les élus communautaires**  
vous présentent leurs

**meilleurs vœux**  
**pour l'année 2024**

et sont heureux de vous convier  
à la cérémonie des vœux

**le jeudi 18 janvier 2024 à 18h30**

Salle polyvalente du Bois-Plage-en-Ré

Ouvert  
à tous

Plus d'info  
[www.cdiledere.fr](http://www.cdiledere.fr)

